Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260408-DEL202604014-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

SÉANCE DU 08/04/2026
DATE DE CONVOCATION : 02/04/2026
CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 (quorum : 14)
PRÉSENTS : 25 **POUVOIRS :** 2
VOTANTS : 27

L'an deux mil vingt-six, le huit avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Goven s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Loïc HERVOIR, Maire.

PRÉSENTS : Loïc HERVOIR, Nathalie BERTHO, Grégory LANCELOT, Denis PORCHET, Florence GOURMELEN, Mickaël TANGUY, Marie-Anne MONVOISIN, Elodie BOUTARD, Jean-Marie LANGE, Anne-Charlotte MILLET, Laurent KERIVEL, Géraldine TRONCA RAFFRAY, Anthony MASSON, Nathalie DREAN, Pierrick COULIOU, Marie-Hélène AUBREE, Alexandra PILLING, Julien SAVATON, Angélique GROSSI, Yanis NICOLAS, Fabienne HEMERY, Bacha JARI, Fabrice GAUBERT, Marielle GALLIEN-GERARD, Martial GALLARD

POUVOIRS : Cyrille BARON donne pouvoir à Grégory LANCELOT, Mickaël DAUDIN à Fabienne HEMERY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nathalie BERTHO

Finances
2026.04.014 ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE POUR LES CFU

Rapporteur : Mme BERTHO
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-14,

Considérant que le Maire doit se retirer de la salle du Conseil Municipal au moment du vote du Compte Financier Unique (CFU), il y a lieu d'élire un Président de séance pour les points relatifs à l'approbation du Compte Financier Unique de chaque budget.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, élit Madame BERTHO Présidente de séance pour les points relatifs au CFU des 3 budgets (commune, Petite enfance, Maison de santé).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,
Loïc HERVOIR

La secrétaire de séance,
Nathalie BERTHO

MAIRIE DE GOVEN
R.F.
35 (Ille-et-Vilaine)